



MAIRIE DE DEGRÉ

Rue principale

72550

Tél. : 02.43.27.70.95

Fax. : 02.43.27.77.47

e-mail : mairie.degre@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - REUNION DU 30 AOUT 2018

DATE DE CONVOCATION : 25 août 2018

DATE D’AFFICHAGE : 25 août 2018

L’an deux mil dix-huit, le 30 août le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GENEST Dominique, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents :13

Votants : 13

ETAIENT PRESENTS : Messieurs GENEST Dominique, MAHEU Stéphane, DENIAU Xavier, DERRIEN Stéphane et SOREAU Jean-Jacques, GASNIER Gérard, DELHOMMEAU Denis, VALLEE Joël LANGEVIN Patrick, PALAIS Alain, et Mesdames, BOUTELOUP Céline, MONTACLAIR Karine, et LECHAT Sylvie formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame CURTIS Melinda et Monsieur BLOT Jean-Paul,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DELHOMMEAU Denis

► Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 juillet 2018

► Monsieur Le Maire rappelle qu’une procédure de cession de trois chemins ruraux par délibération en date du 22 novembre 2016 a été lancée et une autre délibération en date du 12 décembre 2017 pour la nomination d’un commissaire enquêteur a été prise.

Afin de poursuivre la procédure, il convient de procéder à une enquête publique.

Un arrêté est nécessaire afin de poursuivre la procédure.

Le conseil municipal charge le maire d’établir cet arrêté pour un début d’enquête le 21 septembre 2018, ainsi que de son affichage.

► Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que dans le cadre de sa fonction, la secrétaire de mairie est amenée à effectuer des trajets pour des missions professionnelles et que le Conseil municipal a accepté le versement d'indemnités kilométriques.

Du fait de son départ en retraite au 1^{er} Octobre 2018, la commune décide de lui régler ses frais de déplacement pour l'année 2018.

Après avoir déterminé le nombre de kilomètres parcourus, il apparaît que l'employée communale, Madame DÉSILE Anita, a parcouru 87 kilomètres.

Le Conseil municipal demande au Maire de mandater à la secrétaire les frais de déplacement s'élevant à 27,84 € - (0.32 €/km).

► Le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la présente convention de la fourrière animal – accueil des animaux avec ramassage – est conclue jusqu'au 31 décembre 2017 et que la redevance pour 2019 est fixée à 1.68€ TTC par habitant (811) soit 1 362.48 €

Le conseil municipal :

- décide de renouveler pour l'année 2019 la convention établie entre la société CANIROUTE et la Commune de DEGRE.
- Autorise monsieur le Maire à signer celle-ci.
- Inscrit au budget principal la rémunération due à la société.

► Points travaux :

Ecole :

Matériel informatique mis en service pour la rentrée
Sécurisation du petit portail
Serrures des portails côté terrain de sport école changées
Refonte des plannings ménage aux employées

Salle polyvalente et local réserve :

Commission de sécurité le 11/09 d'où une remise en conformité de l'électricité et de la réserve par une cloison coupe feu ainsi que d'une création d'un sas.
Pour une économie de papier, des sèche mains ont été installés dans les sanitaires.
L'assainissement de la salle et des vestiaires a été réalisé pendant la période estivale.

Vestiaires foot :

L'association FC Degré en sommeil l'année passée repart cette année avec une équipe de jeunes motivée. Elle a fait des travaux au niveau de la buvette avec accord de Monsieur le maire. Le coût des matériaux sera remboursé sous forme de subvention. Les membres du FC Degré ont l'intention de construire un appentis La commune demande qu'il y ait un permis de déposé.

Eclairage Public :

Déplacement d'un mat d'éclairage hors propriété d'un particulier et remontage d'un autre afin d'éclairer le carrefour.

- Comme chaque année, un concours de fleurissement a eu lieu cette année sur des critères établis en 2009.

Le conseil municipal décide d'attribuer cette année comme l'année précédente, des chèques cadeau aux sept inscrits à faire valoir dans le magasin de jardinage « Point vert » installé à Trangé. Ces chèques cadeau seront remis lors de la cérémonie des vœux organisée courant janvier 2018.

Le classement fleurissement 2018 et valeur du chèque cadeau correspondant :

| | |
|---------------------|------|
| BACHELOT Jean-Louis | 20 € |
| BEAURY Michel | 10 € |
| DENIAU Monique | 10 € |
| DORIZON Auguste | 15 € |
| JEUDON Bernadette | 15 € |
| LETESSIER Nicole | 20 € |
| MANIGAULT Gabrielle | 30 € |
| MORANCAIS Mariette | 25 € |

- Monsieur Le Maire informe que pendant la période estivale des travaux de remise en état de l'intérieur des vestiaires foot et du bâtiment en général ont été effectués par l'association du Football club de Degré avec son accord.

Ces travaux ont engagé l'achat de matériaux et matériel que l'association a réglé.

Le Maire propose d'attribuer une subvention à l'association à titre exceptionnelle d'un montant égal au montant des trois factures présentées pour ces achats soit : 417.85€

Les membres du conseil acceptent le versement de cette subvention à titre exceptionnelle pour remboursements des frais engagés par FC Degré.

- Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de la commune étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

| | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement – Article 6574 | + 768 € |
| Dépenses de fonctionnement – Article 6068 | - 768 € |
| Dépenses d'investissement – Opération 17 - Article 2188 | + 6 300 € |
| Dépenses d'investissement – Opération 20 - Article 2313 | - 6 300 € |

- Point LGV

Réunion le 27 août avec la CGEDD (commission permanente gouvernementale) sur 5 communes en présence du Préfet. Réunion de conciliation et médiation.

But : faire une modélisation de la situation (carte de courbe de bruit)

Visite limitée sur chaque endroit : 30 minutes sur Degré

- Questions diverses

- Départ en retraite de la secrétaire de mairie : 1 octobre 2018 avec 15 jours de congés avant. Son départ sera honoré lors des vœux 2019.
- Vinci Autoroutes : courrier reçu en mairie il y a quelques temps pour nous prévenir de la non étanchéité du pont route de Mans. Contact à voir pour plus d'information.
- Demande de mettre à l'ordre du jour au prochain conseil la question sur le changement des compteurs en compteurs Linky. Que fait-on des données ?

- Demande d'un(e) habitant(e) de plus de jeux sur les espaces verts de la commune.
- Courrier de remerciement de l'ADMR envers la commune pour le versement d'une subvention

► **Dates à retenir**

- Prochain conseil 27 septembre 2018
- Réunion 4CPS pour subvention voirie 11 septembre 2018